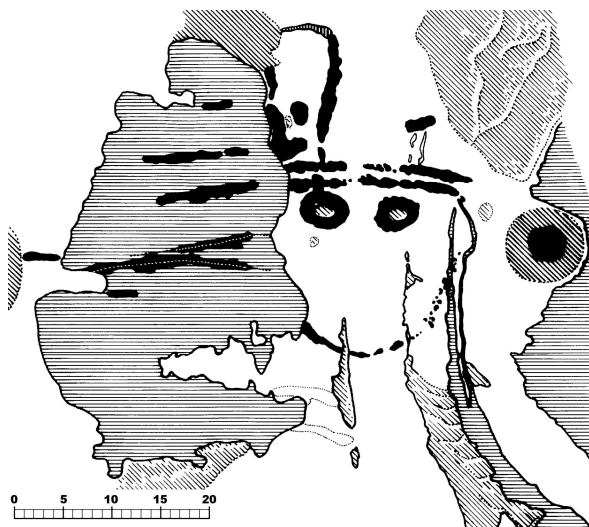


# RÉEXAMEN DE DEUX SITES À GRAVURES PIQUETÉES MILLY-LA-FORÊT (ESSONNE) Duncan CALDWELL

Comme il a été constaté récemment, et exposé dans un article du précédent bulletin <sup>1</sup>, le menhir du Paly porte des gravures sur ses deux faces. Les gravures de la face est consistent en un visage indiqué par les yeux et un contour inférieur, surmonté d'une sorte de coiffe (Fig. 1).



**Fig. 1** - Menhir du Paly : gravures de la face est (relevé : L. Valois).

Les gravures de la face ouest consistent en un signe cruciforme associé à deux « points », qui surmonte un motif rectangulaire contenant des « signes discoïdes piquetés » <sup>2</sup> (Fig. 2). L'objet du présent article est de proposer une interprétation du « cruciforme sur socle » en partant du principe qu'il s'agit d'une gravure néolithique. Cette interprétation se fondera sur des comparaisons avec d'autres gravures sur mégalithes.

## L'étrange cruciforme du Paly

Le cruciforme sur socle rectangulaire avec compléments discoïdes est complété par deux

lignes horizontales latérales dissociées de la « croix sur socle ». Il est gravé à hauteur d'homme. La première explication qui vient à l'esprit est celle d'une christianisation du menhir. Il s'agirait donc d'une croix chrétienne avec des compléments, une hypothèse avancée par A. Bénard (2011a, p. 10). On remarque cependant que le sommet du cruciforme est coiffé d'un segment horizontal faiblement arqué sous lequel, de part et d'autre de l'axe vertical, sont disposés deux petits signes discoïdes. Ceci n'est pas sans évoquer un visage très schématisé, avec représentation des sourcils, des yeux et de l'arête nasale, aussi Alain Bénard s'est-il risqué à faire le rapprochement avec des visages « en T » gravés sur d'autres monuments mégalithiques régionaux et à poser la question d'une éventuelle contemporanéité de toutes les gravures du menhir <sup>3</sup>.

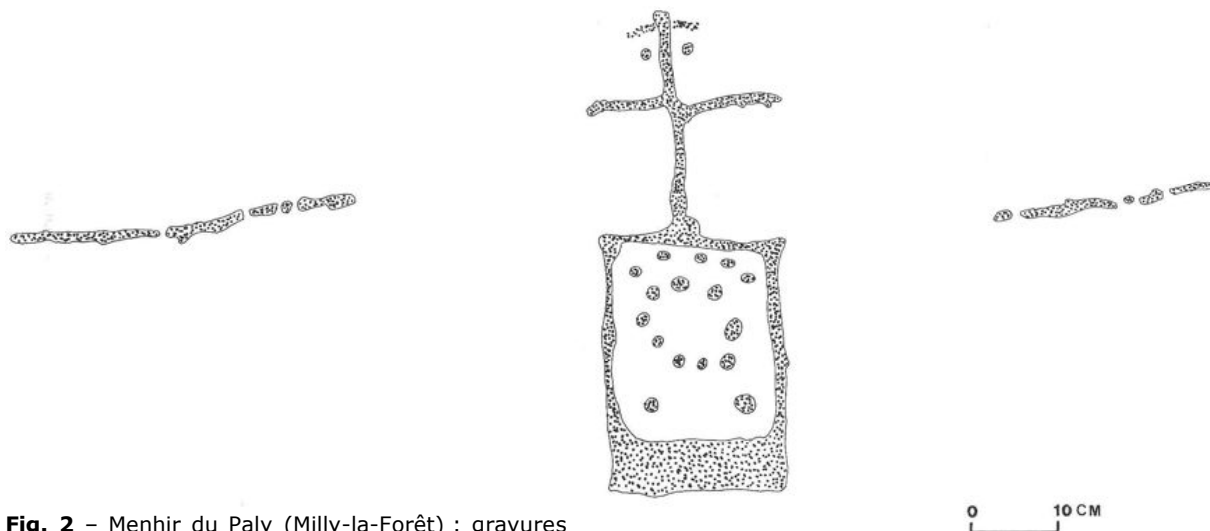
Outre la présence d'« yeux » et d'une possible ligne susorbitaire, deux autres caractéristiques justifient que l'on remette en question l'hypothèse de gravures tardives faites avec une intention de christianiser le menhir.

- Première caractéristique : les « branches » horizontales de la « croix » ne sont ni parfaitement rectilignes, ni parfaitement disposées dans le prolongement l'une de l'autre. A. Bénard, qui a remarqué ces particularités, les impute à une « maladresse du graveur ». Cette explication nous paraît peu satisfaisante, dans la mesure où les croix chrétiennes sont toujours réalisées au moyen de deux traits entrecroisés. Ce que l'on observe ici, c'est que le montant vertical a été tracé en premier lieu, et qu'ensuite les deux branches horizontales ont été réalisées, chacune de façon indépendante. De ce fait, ces branches ne sont pas exactement alignées, mais situées sur des niveaux horizontaux légèrement décalés. D'autres cruciformes datés du Néolithique présentent cette même caractéristique (voir fig. 3).

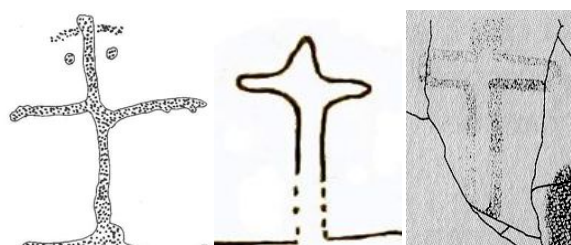
<sup>1</sup> Voir Bénard 2011a.

<sup>2</sup> À l'origine, ces signes ont été désignés comme « cupules piquetées », ou plus simplement « cupules » (Bénard 2011a). Toutefois, le terme de « cupules » n'est pas bien adapté dans le cas présent, car les signes en question ne sont pas à proprement parler des creusements et par conséquent n'ont pas de fond hémisphérique. Ce sont de petites surfaces à contour circulaire, obtenues par piquetage. Nous les désignons donc comme « signes discoïdes piquetés » à défaut d'avoir trouvé mieux.

<sup>3</sup> « La partie supérieure du cruciforme, considéré précédemment comme une croix chrétienne, présente une structure graphique qui rappelle les visages en T décrits sur les dalles de Rouville et de l'Ouche de Beauce avec une ligne sus-orbitaire et deux yeux. Est-ce une similitude graphique fortuite, ou faut-il s'interroger sur une possible homogénéité de l'ornementation du menhir du Paly ? » (Bénard, 2011a, p. 10).



**Fig. 2** – Menhir du Paly (Milly-la-Forêt) : gravures de la face ouest (relevé : Alain Bénard).



**Fig. 3** – À gauche : cruciforme du menhir du Paly. Au centre : cruciforme de la stèle de Saint-Samson-sur-Rance (Côtes-d'Armor). À droite : cruciforme de l'allée couverte de la Cave aux Fées (Brueil-en-Vexin, Yvelines). Le cruciforme de St-Samson est à branches horizontales décalées. Le cruciforme de Brueil est désigné comme « hache » par certains auteurs (par exemple Tarrête dans Masset & Soulier 1995, p. 98) et comme « croix » par certains autres (Sence 2004, p. 57).

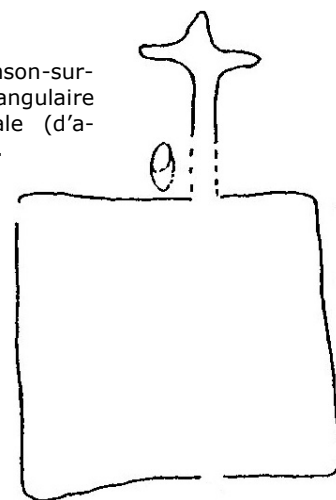
- Deuxième caractéristique : la présence de signes discoïdes gravés à l'intérieur du « socle » rectangulaire. Ces signes discoïdes sont disposés de façon organisée : 5 d'entre eux forment un arc surmontant un cercle formé de 9 unités ; deux derniers discoïdes sont placés chacun dans l'un des deux angles inférieurs de la surface laissée en réserve dans le socle. Cette disposition forme un ensemble qui ne rappelle en rien les décorations observables sur les socles de calvaires authentiquement chrétiens. Par ailleurs, la technique employée (le piquetage) est la même sur les deux faces du monument, ce qui pourrait être l'indice d'une même ancienneté et d'une même méthode de réalisation pour l'ensemble des gravures du menhir.

Cette interprétation conduit à considérer le groupe de gravures de la face ouest du menhir comme un ensemble cohérent pouvant être mis en parallèle avec d'autres compositions

gravées sur des monuments attribués au Néolithique.

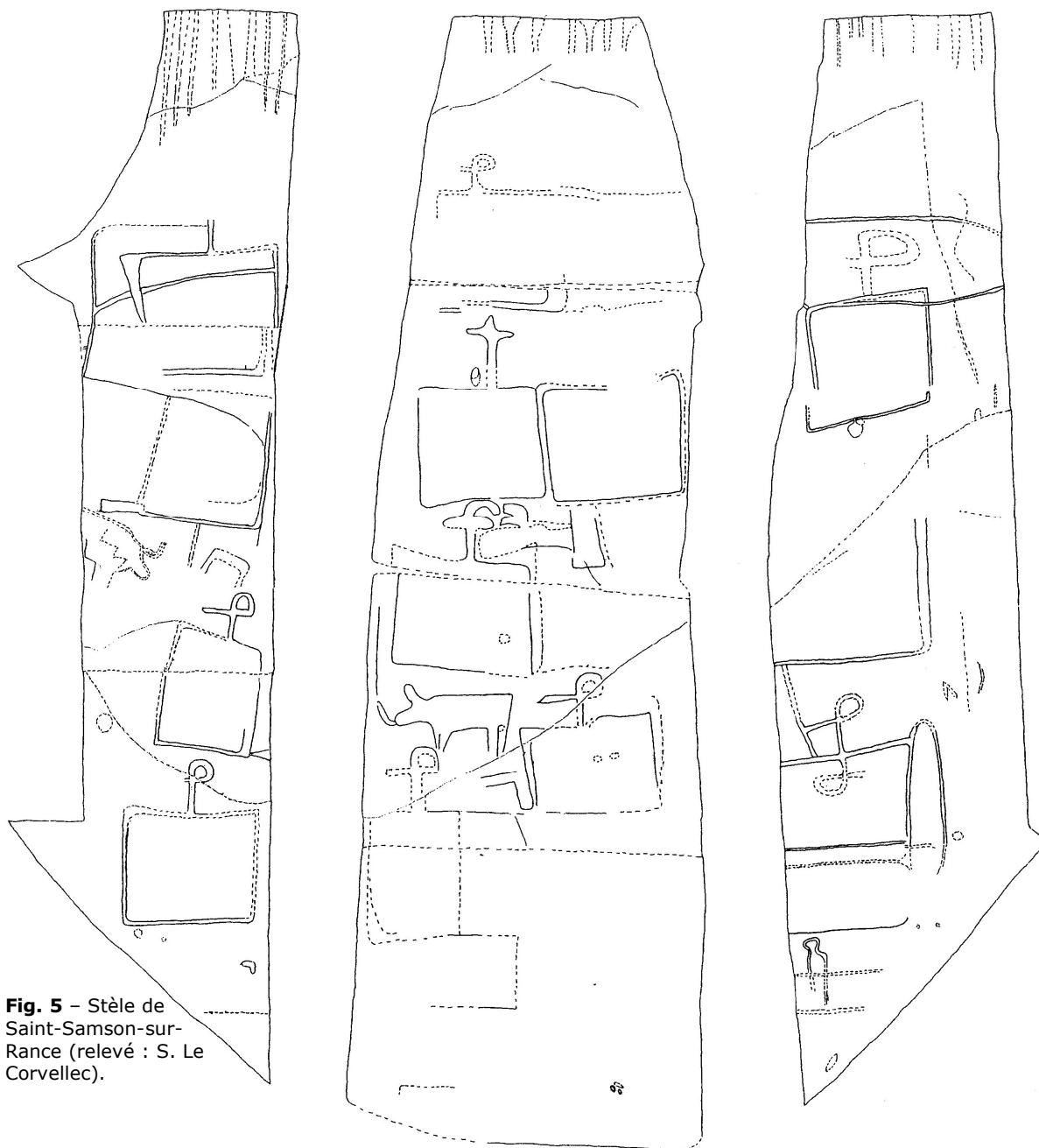
### Éléments comparatifs

Nous proposons ici l'hypothèse que les gravures de la face ouest du menhir du Paly (visage schématisé situé dans la partie supérieure d'un élément cruciforme et figure quadrangulaire servant à la fois de socle pour le cruciforme et de cadre contenant une disposition organisée de signes discoïdes) puissent former une composition stéréotypée. Évidemment, la seule façon d'étayer cette hypothèse est de rechercher des compositions apparentées sur d'autres monuments néolithiques.



**Fig. 4** – Saint-Samson-sur-Rance. Écusson rectangulaire avec croix sommitale (d'après S. Le Corvellec).

Nous donnerons ici 3 exemples de ces compositions. Le plus net se trouve sur la stèle de Saint-Samson-sur-Rance, déjà évoquée dans la figure 3. Le cruciforme à branches horizontales décalées est lui aussi placé sur un écusson rectangulaire (Fig. 4).



**Fig. 5** – Stèle de Saint-Samson-sur-Rance (relevé : S. Le Corvellec).

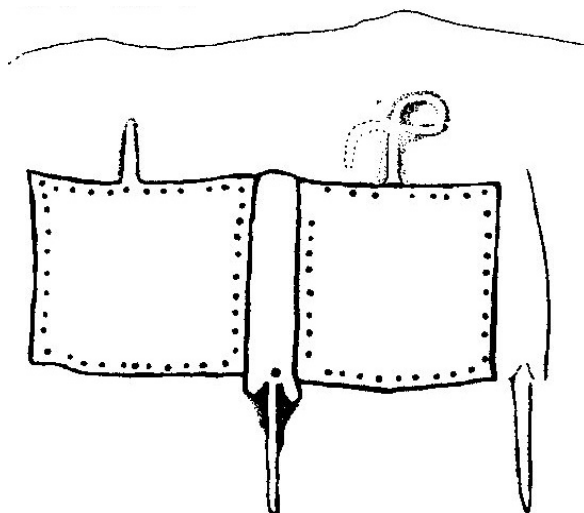
Cette même stèle, qui a été datée du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (Le Roux 2003, p. 131), est ornée de toute une série de rectangles comparables. Certains de ces rectangles ont des compléments sommitaux dont la structure de base est cruciforme. L'un de ces compléments est nettement une hache à crosse. La forme la plus fréquente est une sorte de hache sur un manche dont l'extrémité en crosse rejoint le talon de la hache de façon à former un anneau (voir fig. 5).

L'ornementation de cette stèle montre que les graveurs établissaient une forte analogie entre les cruciformes (sur socle) et les haches à crosse (sur socle).

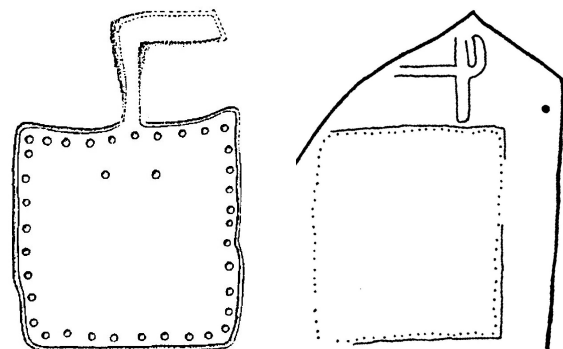
- À Prajou-Menhir (Trébeurden, Côtes-d'Armor), nous trouvons une gravure de deux écussons juxtaposés (avec un signe en palette intercalé). L'écusson de gauche est surmonté d'une pointe tandis que celui de droite sert de base à un « cruciforme à anneau » du type de ceux de Saint-Samson (voir fig. 6).

Dans le même monument, un troisième écusson, surmonté d'un « appendice en crochet », contient ce que J. Briard interprète comme « une paire de seins schématisés » (Briard 1995, p. 146) (voir fig. 7).

- L'élément gravé de l'allée couverte du Mississippi (Marly-le-Roi, Yvelines) présente une représentation de hache à crosse dont le



**Fig. 6** – Allée couverte de Prajou-Menhir. Écussons juxtaposés et signes en palette (relevé : J. L’Helgouach).



**Fig. 7** – À gauche : Prajou-Menhir, écusson à appendice en crochet contenant une paire de seins (relevé : J. L’Helgouach). À droite, gravure de l’allée couverte du Mississipi (Marly-le-Roi, Yvelines), relevé J. Peek.

tranchant est dirigé vers un « écusson » rectangulaire <sup>4</sup> (Fig. 7).

À Trébeurden et au Mississipi, les bords des écussons sont longés par des lignes de points, côté interne, ce qui montre bien leur parenté.

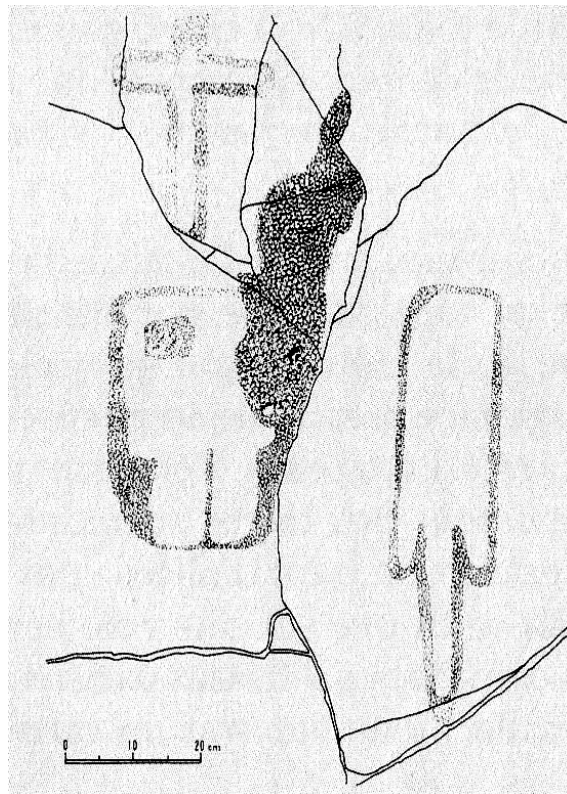
Il pourrait être pertinent de rattacher à ce groupe le cruciforme de la Cave aux Fées de Brueil-en-Vexin (voir figures 3 et 8) à cause de la présence d’une figure à long pédoncule, tout à fait comparable à celles de Trébeurden (Ces figurations sont diversement interprétées selon les auteurs, et sont dites, entre autres, « poignards chypriotes », « palettes des morts », « rames de bateaux funéraires »... <sup>5</sup> ; J. Tarrête les désigne comme « pointes de lances » <sup>6</sup>). Cette observation nous amène à poser la question de la nature du signe gravé

<sup>4</sup> Voir Masset et Soulier 1995, p. 97.

<sup>5</sup> Voir Briard 1995, p. 146.

<sup>6</sup> Voir Masset et Soulier 1995, p. 98.

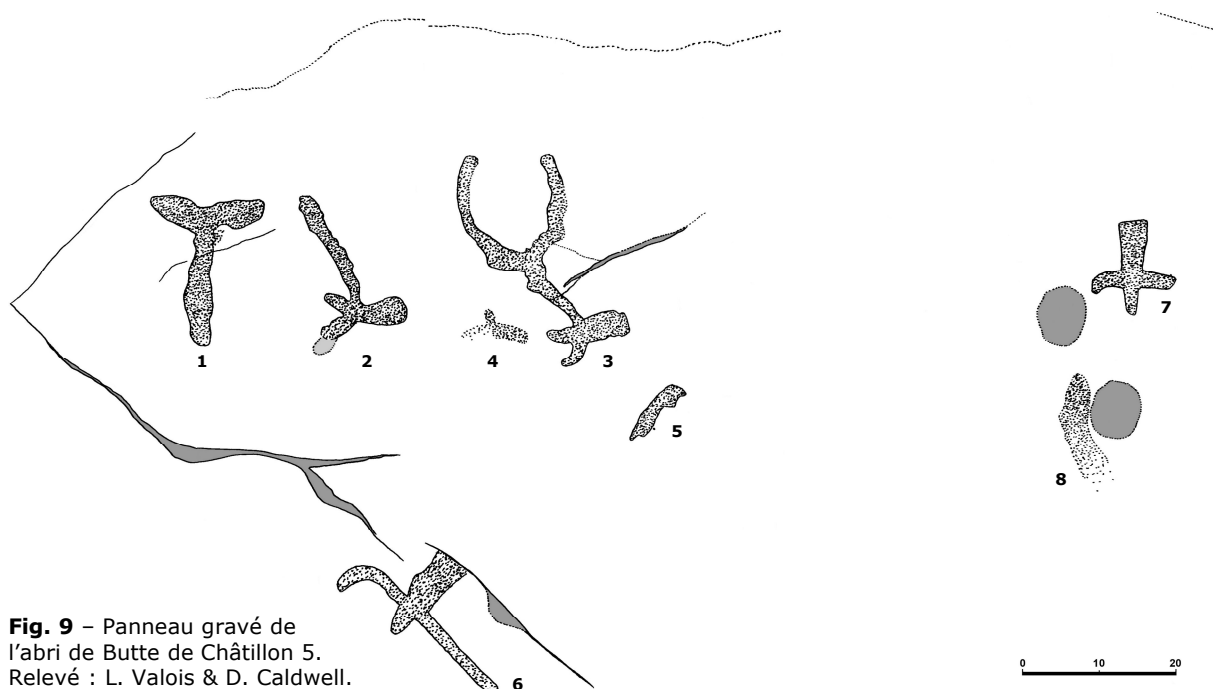
sous le cruciforme de Breuil ; n’est-il pas un équivalent des « écussons support » ? À noter que J. Tarrête parle à son sujet de « motif quadrangulaire ». Toutefois, ce motif présente une certaine allure de corps humain très fortement schématisé, acéphale, avec un « tronc » rectangulaire et deux « jambes ».



**Fig. 8** – Figures piquetées de la Cave aux Fées (Brueil-en-Vexin, Yvelines) ; relevé : J.-M. Cointin.

Si les rectangles servant de support à Saint-Samson, Trébeurden ou au Paly ne présentent pas cette morphologie évoquant un corps humain, on peut remarquer que l’un des rectangles sur le monument de Samson-sur-Rance contient une sorte de paire de seins, tout comme celui de Trébeurden montré dans la figure 7. Ces écussons avec « paires de seins » rappellent d’autres gravures : les seins dans un cartouche rectangulaire du monument funéraire de Men-Goarec (Plaudren, Morbihan), ou les séries de seins de l’allée couverte de Kergüntuil (Trégastel, Côtes d’Armor), entre autres. Ces gravures, toutefois, ne présentant pas la caractéristique de l’appendice sommital, nous n’insisterons pas, ici, à leur sujet <sup>7</sup>.

<sup>7</sup> À noter que la liste d’écussons à complément sommital que nous avons proposée est loin d’être limitative. Dans « L’art mégalithique en France : récents développements » (Joussaume, Laporte et Scarre 2007, pp. 689-719), J.-L. Le Quellec signale un certain nombre de découvertes dont un « cartouche trapézoïdal piqueté presque carré » prolongé sur le haut par « une large hampe » avec un sommet formant une boucle irrégulière à droite (gravure publiée en 1997 par Le Roux & Le Goffic), ou le cartouche piqueté



**Fig. 9** – Panneau gravé de l'abri de Butte de Châtillon 5.  
Relevé : L. Valois & D. Caldwell.

Si la lecture que nous proposons est correcte, la composition de la face ouest du menhir du Paly, malgré son évidente spécificité, serait bien apparentée aux figurations de type « écusson quadrangulaire à complément sommital cruciforme ». Toutefois, c'est seulement sur le menhir du Paly que des « yeux » sont décelables, suggérant d'assimiler le haut du cruciforme à un visage schématisé « en T », les branches horizontales étant peut-être des représentations de bras<sup>8</sup>. Nous concevons que l'idée d'étendre cette interprétation aux autres cruciformes sur « écussons » puisse paraître audacieuse ; nous nous permettrons toutefois de l'exprimer ici : la composition de la face ouest du menhir du Paly serait-elle la clé permettant d'interpréter les autres cruciformes sur rectangles comme des figurations anthropomorphiques schématisées à l'extrême ? Dans une telle perspective, le rectangle correspondrait à la partie inférieure du corps, ce qui permettrait d'expliquer la présence de « jambes » au bas du motif quadrangulaire de Brueil. Quant à la partie supérieure cruciforme, pour des raisons qui nous échappent, elle évolue fréquemment vers des représentations de haches à crosse ou de « haches à anneau ».

presque carré surmonté d'une « hampe » découvert par C. Arlaux sur l'une des pierres de l'alignement du Bois-du-Duc à Spezet (Finistère). Sous cette gravure se trouve un tracé « qui évoque un corniforme » (des quadrupèdes à cornes sont gravés sur la stèle de Saint-Samson-sur-Rance, en association avec les écussons).

<sup>8</sup> D'autres visages « en T » sont connus régionalement, à l'Ouche de Beauce (Maise, Essonne) et à Rouville (Malesherbes, Loiret), voir Bénard 2011b et 2011c.

### À propos des haches piquetées de Butte de Châtillon 5

La découverte récente, par nous-même, dans l'abri orné de la Butte de Châtillon 5, d'une série de gravures de haches à crosse vraisemblablement néolithiques nous incite à faire le lien entre ce site et le menhir du Paly. Au sujet de ces gravures, nous conserverons la numérotation adoptée par L. Valois pour les différents motifs gravés (voir p. 30 du présent bulletin).

D'emblée, nous sommes frappés par plusieurs aspects insolites de l'ornementation de cette cavité.

- En partant de la gauche, le premier élément à poser problème est le signe en Tau (motif 1), qui se distingue des gravures de haches par au moins deux aspects : absence de prolongement sommital de l'axe vertical (qui ne semble donc pas être un manche de hache), et morphologie concave de l'élément horizontal (particulièrement marquée au niveau du bord supérieur), alors que les lames des haches emmanchées gravées dans l'abri sont à bords droits ou convexes (notamment en ce qui concerne le bord situé vers le sommet du manche).
- Seconde anomalie: deux des haches emmanchées (motifs 2 & 3), vues depuis le seul poste d'observation possible (qui était aussi le poste de travail du graveur) sont représentées « à l'envers », ou encore « tête en bas » (poignée du manche vers le haut). Normalement, les représentations de ce type,

lorsqu'elles apparaissent sur des plans verticaux (orthostates de monuments funéraires par exemple<sup>9</sup>), sont gravées avec l'excroissance en crosse vers le haut et la poignée du manche vers le bas). La disposition tête en bas observable à Butte de Châtillon 5 est tout-à-fait inhabituelle et demande à être expliquée, même si nous en sommes pour le moment réduits à des conjectures.

- Le troisième élément problématique est un signe en U avec lequel la base du manche de l'une des haches est en contact : le motif 3 apparaît donc comme une reprise du motif 2 sous une forme plus complexe ; que signifie cette association entre une hache et un arciforme ?

- Finalement, nous remarquons que les gravures sont réparties en trois groupes, et que cette répartition semble tenir compte de la configuration de la cavité : le groupe principal est situé dans la partie la plus sombre, le motif 6, isolé, semble lié à un système de fissures, et le groupe secondaire formé par les motifs 7 et 8 est associé à deux cuvettes naturelles et une embrasure latérale.

Le signe en U évoque des représentations de colliers fréquentes dans l'« art mégalithique », mais il n'est jamais relié à la base d'un manche de hache comme ici ; à notre connaissance, nous sommes face à quelque chose qui n'a pas encore été observé ailleurs. À noter que l'abri de la Grande Montagne 7 (Noisy-sur-École, commune limitrophe de Milly) contient une représentation de « déesse » à colliers.

En ce qui concerne le motif en T tracé dans la partie la plus obscure de la cavité, nous ne pouvons nous empêcher de le mettre en rapport avec les visages « en T » évoqués plus haut. Hélas, en l'absence de tout élément anatomique complémentaire, il n'est guère possible d'être affirmatif quant au bien fondé de ce rapprochement.

Les gravures piquetées milliacoises examinées dans cet article, si elles paraissent pouvoir être rattachées au répertoire de l'art néolithique, se caractérisent donc par des particularismes très marqués : sur le menhir du Paly, le cruciforme et le socle rectangulaire se singularisent, respectivement, par la présence d'yeux et par le remplissage au moyen de « discoïdes ». Les gravures de l'abri de la Butte de Châtillon 5, du fait de la disposition inversée de certaines haches et du raccordement d'un manche de hache à un arciforme, paraissent tout aussi inhabituelles.

<sup>9</sup> Voir également l'exemple particulièrement éloquent de la hache gravée sur la façade d'un rocher de Nanteau-sur-Essonnes, découverte en 2010 par M. Rey (Bénard 2011d).

## Bibliographie

- **BÉNARD, Alain** (2009). Les représentations de haches dans l'art rupestre de Fontainebleau. *Art rupestre* (Bulletin du GERSAR) n° 57, pp. 17-25.
- **BÉNARD, Alain** (2011a). Les gravures du menhir du Paly, Milly-la-Forêt (Essonne). *Art rupestre* (Bulletin du GERSAR) n° 61, pp. 8-10.
- **BÉNARD, Alain** (2011b). La dalle ornée de Rouville, Malesherbes (Loiret). *Art rupestre* (Bulletin du GERSAR) n° 61, pp. 5-7.
- **BÉNARD, Alain** (2011c). La dalle ornée de Trézan (Malesherbes, Loiret). *Art rupestre* (Bulletin du GERSAR) n° 60, pp. 9-13.
- **BÉNARD, Alain** (2011d). La hache gravée du Closeau, Nanteau-sur-Essonnes (Seine-et-Marne). *Art rupestre* (Bulletin du GERSAR) n° 60, p. 14.
- **BRIARD, Jacques**. 1995. *Les mégalithes de l'Europe atlantique. Architecture et art funéraire (5000 - 2000 avant J.-C.)*. Errance, Paris. 206 p.
- **JOUSSAUME R., LAPORTE L., et SCARRE, C.** (dir.). 2007. *Origine et développement du mégalithisme de l'ouest de l'Europe*. Actes du colloque international tenu à Bougon du 26 au 30 octobre 2002, Bougon, Conseil général des Deux-Sèvres/Musée des Tumulus de Bougon, 2 vol., 830 p.
- **LE ROUX, Charles-Tanguy** (2003). Constantes et (r)évolutions dans l'art mégalithique Armoricaïn. *Arts et symboles du Néolithique à la Protohistoire*. (sous la direction de Jean GUILAINE). Errance, Paris. pp. 121-134.
- **MASSET, Claude et SOULIER, Philippe** (dir.) (1995). *Allées sans retour : Allées couvertes et autres monuments funéraires du Néolithique dans la France du nord-ouest*. Errance, Paris. 264 p.
- **SENCE, Christophe** (2004). *L'Île-de-France de la Préhistoire. Dolmens, menhirs et polissoirs*. Prarigamme. 128 p.
- **VALOIS, Laurent** (2012). Découverte récente de gravures de haches à crosse, Milly-la-Forêt (Essonne). *Art rupestre* (Bulletin du GERSAR) n° 62, pp. 29-32.



**Fig. 10** – Dalle gravée de l'allée couverte du Missisipi à Marly-le-Roi (détail). Photo R. Timmel, 1996.